

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1968)
Heft: 85

Artikel: La T.V.A. en France
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1008235>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Démographie des eaux

Heureux comme un poisson dans l'eau, dit le vieux proverbe optimiste. Mais d'être dans son élément ne suffit pas au bonheur du poisson. Il lui faut d'abord une eau propre. C'est la règle. Elle admet cependant des exceptions. L'épinoche, ce nain qui ne dépasse pas six centimètres, s'accommode parfaitement d'une onde polluée. Nous avons noté sa présence dans le port de Morges et dans le cours inférieur de la Venoge : chaque fois des milliers de sujets. Voici qui est plus curieux : l'habitat peut varier selon les espèces. Les hôtes de nos surfaces liquides se répartissent en deux catégories : celle des poissons d'eau courante ou rhéophiles, celle des poissons d'eau stagnante ou limnophiles. En eau courante enfin la population change avec la température, la profondeur, la pente, la vitesse, l'environnement de la rivière. Cela, les vieux pêcheurs le savent pour l'avoir appris pendant un long apprentissage. Mais le savoir de ces empiriques augmente à la lecture d'un ouvrage de science. M. Jean-Pierre Ribaut¹, du Musée zoologique de Lausanne, a sondé pour eux quelques-uns de nos cours d'eau. Pas tous, car le pays de Vaud, couvert autrefois de forêts — en témoigne son nom burlesque — en compte six cent quatre-vingts. M. Ribaut a effectué cent vingt-deux sondages dans trente-sept rivières. Les tronçons prospectés couvrent une distance de trente kilomètres. On nous croira : il s'agit-là d'un labeur dont les résultats sont honorables. Il a dénombré vingt-six espèces diverses, capturant tantôt un sujet (l'ide et le saumon de fontaine) tantôt plusieurs centaines de sujets (le chabot, le gardon). A six reprises, en opérant sur moins de deux cents mètres, dans le Boiron de Morges, il a pêché une cinquantaine de truites, autant de lottes, une centaine de chabots, près d'une centaine de loches franches, quelques dizaines de vairons, une vingtaine de brochets. Un pêcheur peut s'en étonner, car il ne prend jamais de lottes ni de loches qui ne mordent pas à la ligne. Il existe donc des poissons inattrapables. Sauf si l'on a le droit — réservé au seul zoologiste — de procéder au moyen d'engins électriques qui, étourdissant le poisson sans le léser, le font monter à la surface et permettent, durant pas plus de dix secondes, de le recueillir avec l'épuisette. Nous l'avons dit : n'importe quel poisson ne se pêche pas n'importe où. En rivière on distingue généralement quatre zones piscicoles : les zones à truite, à ombre, à barbeau et à brème. La zone à truite est caractérisée par la rapidité du flux, la température peu élevée, la grande quantité d'oxygène dissous ; la zone à ombre par un cours plus lent, la température moins basse. Le cours de la zone à barbeau est relativement tranquille et l'eau peut y atteindre en été une température proche de vingt degrés. Elle s'élève encore dans la zone à brème où la vitesse du flux est extrêmement réduite. Dans la zone à truite, on ne trouve que ce salmonidé avec parfois deux poissonnets-fourrage, à savoir le chabot et le vairon. La rivière a l'aspect d'un torrent, la déclivité est forte. En zone à ombre, le chabot disparaît, mais viennent alors le blageon, la loche franche et le chevaine, en sus de l'ombre. Dans la zone à barbeau voisinent avec cette espèce le chevaine, la perche, la truite (plus rare) et au moment du dépôt du frai quelquefois des limnophiles tels que la tanche ou la carpe. La zone à brème est peuplée de tanches, de carpes, de brochets de gardons, de « sardines ».

D'ordinaire les quatre zones se succèdent d'amont en aval. Mais il arrive dans la Broye qu'une zone à ombre soit située en aval d'une zone à barbeau. Le recensement de la population crée donc des embarras au contrôle des habitants.

La truite se rencontre à peu près dans tous nos cours d'eau. Mais plus le ruisseau est petit, plus elle a de la peine à grandir. En outre, dans bien des rivières de montagnes, elle est atteinte de nanisme. M. Ribaut l'a constaté dans la Grande-Eau, la Torneresse et l'Eau-Froide de l'Etivaz. Pour les pêcheurs d'outre-Jura le drame est dénoué par l'adoption de deux dimensions de capture, l'une de vingt-trois centimètres en plaine et l'autre de dix-huit à la montagne. Pourquoi l'Etat de Vaud ne suivrait-il pas l'exemple français ? Les autres espèces se trouvent dans le

quartier qu'elles ont choisi selon leurs exigences caloriques et leurs goûts alimentaires. Telles préfèrent le bassin du Rhin : c'est le cas du spirin et du blageon. M. Ribaut signale comme une rareté un spirin qu'il a pêché dans la Venoge. Il y était pourtant commun à Bussigny en 1964. Il a singulièrement régressé depuis, mais nous avons pêché encore en septembre dernier une dizaine de sujets. Quant à la vandoise, observée par M. Ribaut dans le Talent ou dans la Mentue, nous pouvons ajouter ceci : on la pêchait par paniers à Granges-Marnand, à l'embouchure de la Lembaz, mais seulement lors des fortes crues de la Broye, dans les années cinquante. Sans nul malin plaisir le pêcheur se permet d'offrir à l'homme de science ces compléments d'information.

Cherp.

¹ « Les poissons du canton de Vaud ». En vente chez Payot.

La T.V.A. en France

Le mécanisme de cet impôt indirect, c'est le sujet premier de conversation entre Français. En quinze jours, Europe numéro 1 a consacré pas moins de trois soirs d'antenne entre 7 et 8 heures aux questions des auditeurs qui interrogeaient des experts compétents.

Les avantages de la T.V.A. sont évidents : elle stimule les investissements et les exportations, favorise les entreprises les plus rationnelles. Mais en France, les marchandises de première nécessité n'en sont pas exonérées. Le consommateur est perdant sur plusieurs postes.

En Suisse, l'introduction d'une T.V.A. n'est aujourd'hui qu'un sujet d'études pour experts de l'administration fédérale. Toutefois nous rappelons ce que nous avons dit en présentant le sujet. Voilà une circonstance où les syndicats, les coopératives, la gauche politique pourraient consacrer quelques billets de mille pour financer une étude technique poussée sur les conséquences pour la Suisse de l'introduction de la T.V.A. Selon quels taux ? avec quelles exonérations ? et quelles progressions ? Ne pas se préparer sur un sujet de cette importance serait de la légèreté.

Comment un commandant de brigade, colonel suisse, a vu la guerre au Vietnam

La presse romande a salué la promotion du régimentier J.-J. Chouet au grade de brigadier. Rares sont les officiers de milice à qui l'on confie de telles responsabilités militaires. Il est vrai que si les chefs militaires suisses considèrent comme une de leurs missions importantes la lutte contre la « subversion », M. J.-J. Chouet leur offre des garanties sérieuses. M. J.-J. Chouet est aussi journaliste, secrétaire général de la « Tribune de Genève ». On se souvient des éditoriaux qu'il signait au temps de la guerre d'Algérie : la France combattait pour l'Occident anti-communiste contre la marée rouge du Tiers-Monde. Aujourd'hui l'Occident, aux yeux de M. Jean-Jacques Chouet, se bat au Vietnam. Il s'est rendu sur le terrain pour en obtenir confirmation.

Il en est résulté trois articles publiés par la « Tribune de Genève » (10, 19, 21 octobre). La conclusion du troisième article est en soi un document. Nous la publions pour que nos lecteurs soient juges. Précé-

sons toutefois que la proportion de Noirs est beaucoup plus forte dans l'armée combattante que dans la population des Etats-Unis. Peu de Noirs font des études ou exercent des activités qui permettent d'échapper à la conscription ; leur présence est donc un signe d'inégalité sociale.

« Le soldat américain fait, comme on dit, son boulot, et il le fait de son mieux. Blancs et Noirs ensemble. Dans l'armée au-Vietnam, l'égalité raciale est absolue. Mieux, elle est naturelle, et évidente, en permission comme au combat. Et s'il y a à la 25^e division 18 % de Noirs, proportion plus forte qu'aux Etats-Unis, c'est peut-être bien parce que le soldat « coloured » se sent ici l'égal et le camarade du Blanc. Quant aux agitations des « Vietnams » de New York, de San Francisco ou d'ailleurs, il se peut qu'elles impressionnent les membres du Congrès de Washington. Le combattant, qui n'en ignore rien, car ni la radio, ni la presse, ni la littérature qu'il peut trouver à Saigon ne lui en laissent rien ignorer, paraît en revanche les considérer avec une prodigieuse indifférence. Bien placé pour voir de ses yeux comment le Vietcong traite ce peuple qu'il prétend libérer, il fait ce qu'il peut pour aider et secourir les hommes de ce pays que, intelligemment, on lui a appris à connaître avant qu'il quitte les Etats-Unis.

L'Américain fait la guerre, durement, car cette guerre est dure. (« Plus dure qu'aux Philippines, me disait un sergent aux cheveux gris. Là-bas, les Japonais se battaient en unités. Ici, l'ennemi est partout. ») Mais il reste aussi humain que la guerre le permet. L'autre jour, 850 hommes du 1^{er} bataillon des « Wolfhounds » de la 25^e division ont versé leur obole en mémoire de deux de leurs camarades tombés au combat. Cette offrande est allée à un orphelinat japonais d'Osaka, que les « Wolfhounds » soutiennent depuis dix-huit ans. »

M. Vodoz et son grand journal

La « Feuille d'Avis » a consacré une page entière à un débat où de jeunes socialistes s'exprimèrent sur les problèmes qui se posent à leur parti. Bien que nous ne répondions plus aux critères de « jeunes socialistes », nous y fûmes convié. Nous avons décliné, estimant que ce débat, au moment choisi, sur le sujet donné, ne pouvait rien apporter de nouveau. De toute façon ce genre d'exercice en soi prête au bavardage.

M. Vodoz, ignorant les règles du fair-play du journaliste, consacre un éditorial à notre refus pour nous faire un procès : « Domaine public » aurait ses domaines clos.

Une parenthèse tout d'abord : nous serons vaincus de sa sollicitude envers le socialisme quand son journal ouvrira régulièrement à la gauche ses colonnes au lieu de réserver au seul président du Parti radical l'exclusivité d'une tribune hebdomadaire. Sur le fond du sujet, la politique de la gauche socialiste, nous n'avons cessé de nous exprimer, ici même, c'est-à-dire publiquement. Que d'articles pour définir la signification et le contenu d'un programme minimum ! D'autre part, il est certain que le parti socialiste approfondira la discussion de ces sujets dans les mois qui viennent ; nous y participerons ; la réflexion aboutira à une discussion dans le cadre d'un congrès. La presse y est (y sera) invitée. La chose est donc publique.

Où est le confidentialisme dans tout cela ?

Il ne reste qu'une chose. M. Vodoz semble s'imaginer que pour prendre des positions publiques, le journal dans lequel il écrit des choses parfois excellentes soit le seul journal.

C'est un grand journal ! Le plus fort tirage de Suisse romande ! De là à prendre « la Feuille » pour le domaine public...

A. G.